

1. Débitrice: **Fondation pour personnes du 3ème âge du Val-de-Ruz**, Jonchère 18, **2208 Les Hauts-Geneveys**
2. Déclaration de faillite: 20.08.2007
3. Suspension de faillite: 29.10.2007
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 19.11.2007
5. Avance de frais: CHF 3'500.00
- Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6. Remarques: But de la fondation: construire, louer ou gérer, à des fins d'utilité publique, avec l'aide des pouvoirs publics, un ou plusieurs immeubles à l'intention des personnes âgées ou des adultes handicapés, ou dépendants, ne pouvant vivre isolément; effectuer toutes transactions immobilières ou mobilières que le conseil de fondation jugera nécessaire; la fondation n'assumera aucun autre frais que ceux qui lui incombent en vertu de son but.
- Office des faillites
- 2053 Cernier
- (00264945)